



ASSOCIATION DES
RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES
DU QUÉBEC



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'ARRQ et l'AQPM s'unissent pour défendre le documentaire

Montréal, le 5 juillet 2022 — L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) ont eu une première rencontre du comité de travail conjoint en documentaire afin d'analyser les différentes problématiques qui affectent le secteur. En effet, dans la foulée du mouvement « Pour la suite du Doc » qui avait interpellé la SODEC au printemps afin qu'elle augmente la partie de son budget accordée aux documentaires, les deux associations ont décidé de mettre en commun leur expertise pour identifier l'ensemble des obstacles qui nuisent au financement et à la diffusion des documentaires uniques produits au Québec.

Des membres des deux associations ont échangé le 29 juin dernier sur leur réalité et sur les difficultés rencontrées. L'ARRQ et l'AQPM ont poursuivi leurs discussions afin d'établir un plan d'action qui inclut des rencontres avec les diffuseurs privés et publics, les bailleurs de fonds et autres intervenants pour dresser un portrait de la situation actuelle et discuter de solutions potentielles. « Nous croyons qu'ensemble nous réussirons à trouver des solutions afin d'améliorer la place des documentaires sur nos écrans. », affirme Mylène Cyr, directrice générale de l'ARRQ. « Il est essentiel de reconnaître à sa juste valeur le travail des documentaristes et des producteurs qui offrent des œuvres de qualité et de mieux le soutenir afin que le public puisse y avoir accès. », ajoute Hélène Messier, présidente-directrice générale de l'AQPM.

L'ARRQ et l'AQPM espèrent que cette mise en commun débouchera sur des actions concrètes en matière de financement et d'assouplissement des règles d'applications des programmes d'aide tout en assurant une meilleure diffusion des documentaires francophones sur l'ensemble des écrans et des plateformes.

À propos de l'ARRQ

L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) est une association professionnelle reconnue par la « Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (S-32.1) » qui comprend plus de 800 membres réalisateurs et réalisatrices pigistes œuvrant principalement en français dans les domaines du cinéma, de la télévision, du web et de l'animation.

L'ARRQ s'emploie à la défense des intérêts et des droits professionnels, économiques, culturels, sociaux, moraux de tous les réalisateurs et réalisatrices du Québec en toute occasion et dans tout dossier. Parmi les actions vouées à la défense des droits des réalisateurs et au respect de leurs conditions de création, l'association négocie des ententes collectives, rédige et participe à l'élaboration de mémoires tout en collaborant à de nombreuses études. www.reals.quebec

À propos de l'AQPM

L'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) conseille, représente et accompagne les entreprises de production indépendante en cinéma, en télévision et en web. Elle compte parmi ses membres plus de 160 entreprises québécoises dont les productions sont reconnues au Québec et à l'étranger.

—30—

Pour renseignements

Stéphanie Brûlé
Conseillère aux communications ARRQ
stephanie@arrq.quebec
514 842 7373 poste 226

Valérie Bastien
Responsable des communications AQPM
vbastien@aqpm.ca
514 397-8600